

Circulaire du Frère général de l'Institut des frères des écoles chrétiennes sur l'Exposition scolaire de Paris [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **29 (1900)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et le publiera pour qu'il puisse être examiné avec soin et fournir la matière d'une discussion dans la prochaine conférence des inspecteurs. Cette conférence aura lieu à Berne, en 1901.

Un banquet a réuni les participants à la réunion de Genève. M. Favon l'a présidé avec beaucoup de cordialité et il a porté son toast à l'esprit *romand*, à la solidarité *romande*, et a exprimé l'espoir que, des réunions des inspecteurs *romands*, il sortirait une pédagogie *romande*.

Dans les paroles qui ont été ensuite échangées, M. Ober-son a rappelé, en termes émus, le souvenir de deux inspecteurs défunts, M. Gilliéron, de Genève, et M. le chanoine Morel, de Fribourg.

Jean QUARTENAUD.



CIRCULAIRE

du Frère général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes
SUR L'EXPOSITION SCOLAIRE DE PARIS

(Suite.)

L'éducation des facultés par l'enseignement. — Non seulement l'enseignement en général doit développer l'intelligence de l'enfant, mais chaque leçon devient, par le talent pédagogique de l'éducateur, un exercice pour toutes les facultés. Si telle spécialité, comme les mathématiques, forme davantage le jugement par le recours incessant au raisonnement déductif, elle n'exclut pas l'exercice de la mémoire et de l'imagination. Si telle autre, comme la récitation des textes d'auteurs, semble relever surtout de la mémoire, elle suppose et exige des explications qui développent l'imagination, le jugement et la conscience morale.

Une leçon est éducative dans la mesure où le professeur s'ingénie à la rendre telle. Le grand art du maître est d'enseigner avec toute son âme et de saisir en quelque sorte l'âme entière de chacun de ses élèves. Une leçon d'histoire, par exemple, émeut fortement leur sensibilité par l'enthousiasme patriotique qu'elle excite ; elle exerce leur jugement pratique par l'application des lois morales aux actions qu'elle raconte ; elle s'adresse à leur raisonnement par les relations de cause à effet qu'elle met en lumière ; elle élève enfin les âmes jusqu'à Dieu, qu'elle montre régissant les événements terrestres selon les desseins de sa Providence éternelle. Et qu'on n'objecte pas que les cours les plus élevés peuvent seuls être ainsi traités. Ceux d'entre vous, auxquels l'habitude et un grand amour des jeunes enfants ont livré les secrets de l'enseignement élémentaire, pourraient dire combien de notions diverses une seule leçon bien préparée rend intelligibles à des esprits qui s'éveillent. Cherchez donc, par chacune de vos leçons, à atteindre toutes les facultés de vos élèves, afin que leur éducation intellectuelle soit plus complète et, selon une expression reçue, plus « harmonieuse. »

L'unité dans l'enseignement. — L'une des conditions de succès, pour l'éducation intellectuelle des enfants, est l'unité dans la direction de leurs idées ; elle réclame de la part des maîtres l'unité des vues dans l'enseignement. Cette unité est assurée par la pénétration réciproque des diverses spécialités et par l'esprit commun qui les anime toutes.

Aucune spécialité ne se suffit à elle-même ; aucune n'est son propre but. L'orthographe et l'analyse, par exemple, préparent à la composition française ; la composition française emprunte ses idées à la morale et à l'histoire, à la géographie et aux éléments des sciences. L'enseignement historique ne saurait se donner par l'histoire seule ; il s'aide de la géographie, de l'instruction civique et, pour les appréciations, de la morale et de la religion. Enfin la lecture expliquée, cet exercice principal de l'enseignement élémentaire, s'applique à des sujets si variés qu'elle fait nécessairement appel à toutes les connaissances de l'enfant.

Le mutuel secours que se prêtent les spécialités a encore un heureux résultat : augmenter la part faite à chacune dans le règlement scolaire. L'horaire, dites-vous, réserve trop peu de temps à l'étude du français ou de la géographie ; mais la lecture expliquée, la récitation des leçons, le choix judicieux des devoirs écrits peuvent devenir des applications complémentaires de vos leçons de géographie et de français. Ajoutons que les cours spéciaux, — écoles rurales agricoles, écoles du littoral, classes industrielles ou commerciales, — doivent, mieux que tous autres, réaliser cette prudente pénétration. Dans une école rurale, le choix des dictées, des rédactions, des lectures, se fixe fréquemment sur des sujets d'ordre agricole. Dans une section industrielle, les compositions françaises sont, de temps à autre, le compte rendu de visites d'usines ; et l'enseignement des sciences physiques et naturelles, de la géographie et du dessin familiarise les élèves avec les questions relatives à l'industrie. Un cours commercial cherche à diriger habituellement vers le commerce l'esprit et l'initiative des jeunes gens, par l'étude de la comptabilité, de la géographie économique, des langues étrangères modernes et des éléments du droit.

Mais cette unité de l'enseignement, avons-nous dit, se réalise surtout par l'esprit commun qui anime toutes les leçons. Quel est cet esprit ? — Pour les écoles publiques, les directions officielles et les travaux présentés ne laissent aucun doute à cet égard : l'esprit vital de l'enseignement, c'est le souci de tirer de chaque exercice scolaire la leçon de morale humaine et naturelle qu'il comporte. Vous voulez mieux, et pour vous, cet enseignement moral indirect n'est pas autre que le soin de vivifier toutes vos leçons par l'esprit chrétien. Dans les lectures expliquées, les leçons d'histoire ou de sciences, les compositions françaises et les exercices même les plus élémentaires, les occasions se présentent nombreuses et naturelles d'illuminer l'intelligence de vos disciples par un rayon de la vérité divine. Et c'est ainsi que, dans votre classe, l'unité supérieure de l'enseignement sera d'autant plus complète que l'esprit chrétien y sera plus dominant.

Les vues pratiques dans l'enseignement. — La grande préoccupation de l'enseignement actuel est de *se rendre pratique*, c'est-à-dire d'adapter aux besoins de la vie les connaissances communiquées par l'école.

Les directions générales données à l'enseignement primaire, pour

l'interprétation des programmes, recommandent aujourd'hui de s'inspirer moins de la lettre que de l'esprit, afin de mieux distinguer le pratique du spéculatif, parce qu'aux enfants du peuple il faut présenter surtout des notions pratiques. Tous les exercices, lecture expliquée, problèmes, leçons de choses, instruction civique, hygiène, agriculture, premiers éléments des sciences, s'inspirent plus que jamais de la vie réelle, pour faire acquérir à l'enfant des connaissances immédiatement applicables.

De tous côtés s'organisent des cours complémentaires, professionnels, techniques, agricoles et commerciaux : or, que sont-ils, sinon l'initiation pratique des jeunes gens à l'apprentissage de la carrière qui répond le mieux à leur attrait et à leurs aptitudes ?

A son origine, l'enseignement secondaire moderne se contentait, semble-t-il, de créer chez les jeunes gens de bonnes habitudes d'esprit, de donner au jugement la rectitude, au bon sens la fermeté, au goût la sûreté et la délicatesse ; mais l'opinion publique réclame qu'il s'oriente plus directement vers les carrières industrielles, commerciales ou agricoles ; et vous vous rappelez, combien l'enquête parlementaire, ouverte l'année dernière, est instructive à cet égard. Dans les Universités mêmes, foyers d'une haute culture intellectuelle jusqu'alors spéculative et désintéressée, se multiplient les chaires d'enseignement économique, technique et agricole, c'est-à-dire d'études à tendances nettement utilitaires et pratiques.

Enfin, pour que l'adaptation générale de l'enseignement aux nécessités de la vie soit plus parfaite, voici que de nouveaux efforts se remarquent, en vue de donner aux programmes une souplesse qui leur permette de tenir compte des besoins spéciaux des différentes régions. Et c'est vraiment sage, pourvu que l'on procède avec mesure. L'école est pour l'enfant et non l'enfant pour l'école, c'est-à-dire que dans un pays où, comme en France, par exemple, les régions sont très variées quant aux ressources économiques, les éducateurs ne sauraient imposer des programmes uniformes à toute la jeunesse qui suit un même ordre d'enseignement. C'est pourquoi, à côté d'un fonds commun de connaissances générales et indispensables, on institue des cours qui en sont l'application à l'industrie et au commerce locaux. Désormais, dans les écoles du littoral, où les enfants sont destinés pour la plupart aux métiers de la mer, l'enseignement s'attache à leur faire acquérir des notions élémentaires sur la pêche et la navigation. Ainsi l'école prépare les jeunes gens à utiliser au mieux leurs aptitudes dans leurs régions respectives ; ainsi elle cherche à les prémunir contre la tentation souvent funeste de quitter le sol natal.

Ces tendances que nous venons de vous signaler constituent-elles des innovations dans l'enseignement ? — Au sens rigoureux du mot, non ; car la plupart de ces idées ne sont pas nouvelles. Il est évident que toujours les meilleurs maîtres ont eu soin de donner à leurs élèves un enseignement simple, accessible aux jeunes intelligences ; toujours leur expérience et leur initiative personnelles les ont rendus ingénieux dans l'emploi des procédés, soucieux de dégager les idées fondamentales et leur liaison ; toujours ils ont regardé comme un de leurs plus stricts devoirs professionnels de ne se présenter en classe qu'après une sérieuse préparation du sujet à traiter. Cependant il faut reconnaître que, si la pédagogie générale est restée identique à elle-même, parce qu'elle déduit ses principes des modes invariables selon lesquels se développent et agissent les facultés de

l'enfant, d'incontestables progrès ont été réalisés dans les applications pratiques. Les tentatives pour améliorer les procédés ne sont pas toutes également heureuses ; mais plusieurs ont rencontré un succès durable, parce que les modifications qu'elles proposent sont à la fois sages et opportunes.

Ces questions d'enseignement vous préoccupent, et vous n'ignorez pas les exigences de la pédagogie contemporaine ; nous avons cru cependant devoir les rappeler à votre attention parce que l'Exposition internationale de 1900, dont nous vous parlons aujourd'hui, offre à cet égard un admirable champ d'études.



LETTRES D'UN INSTITUTEUR FRIBOURGEOIS

Compte rendu

*des séances du Congrès international de l'Enseignement primaire,
à Paris, du 2 au 5 août.*

(Suite.)

Lundi, 6 août, à 3 heures de l'après-midi, belle réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité de la Ville de Paris.

De style renaissance, l'Hôtel de Ville est construit sur les plans de l'ancien édifice qui fut incendié par la Commune en 1871. Jeune encore il n'a ni de glorieux ni de tragiques souvenirs ; mais en franchissant le seuil, la pensée se reporte presque involontairement sur cette année néfaste pour la France qui voyait autour de la grande ville l'armée ennemie et, dans l'intérieur, la famine assise à tous les foyers et, dans les rues, le drapeau rouge avec son cortège habituel de proscriptions, de désordres, de sang répandu. Que les temps sont changés ! Sur cet emplacement même d'où partaient les ordres de massacrer les otages parmi lesquels le doux et vénéré évêque de Paris, aujourd'hui la musique de la Garde républicaine nous accueille par des flots d'harmonie et épuise en notre honneur les trésors les plus suaves de son répertoire.

Mais arrachons-nous à ces délices musicales et pénétrons dans la grande salle du rez-de-chaussée où pour charmer le goût et rafraîchir les gorges altérées les bouteilles de Champagne alignent leurs cols argentés.

Là, je fais la rencontre de M. Léonce Mossot, membre du Conseil municipal de Paris, Conseiller général du département de la Seine qui, très aimable, veut bien me piloter à travers les majestueux escaliers et les splendides salles.

Voici, par exemple, le Salon d'Arrivée, peint par Bonis et orné du vase donné par l'empereur de Russie. Tout en jaspe et porphyre, il mesure 3 m. de haut, pèse 4,000 kg. et est évalué à 250,000 fr.

Voici la Grande Salle des Fêtes qui, lors des grands bals donnés par le Conseil municipal, a fait valser 10,000 invités. Les plus beaux noms de la peinture française ont signé les fresques qui la décorent. Je lis sur les cartouches Ehrmann, Milliet, Benjamin Constant, etc.

Dans la Salle à Manger de Réception, j'admire les statues de « la Chasse, la Pêche, le Toast, le Vin, la Moisson ».